

seconde

7

ISLES DU VENT.

COLONIES 1759.

La Martinique.

DÉPENSE EXTRAORDINAIRE

L/ 9000. ~~tournois~~ à l'occasion de l'approvisionnement  
de la Colonie Française du vent de  
N.º, 1759. ~~l'Amérique~~

EN CONSÉQUENCE de l'Ordre de Monsieur l'Intendant  
en date de ce jour, je prie très humblement Monsieur *Guige Nicolas*  
*Daudard de Naudesis* *Lieu sieg. de N. James* *Lu loit*  
Tresorier général des Colonies Françaises de l'Amérique en exer-  
cice de la présente année Mil sept cents Cinquante huit de  
payer à deux mois de vue par cette seconde de  
change, (s'il ne l'a fait par mes première, troisième, et  
quatrième) à l'ordre de M. *Leblond*  
la somme de neuf mille livres tournois

monnoye de France, valeur reçue comptant de ~~10000~~ *10000*

en celle de Onze mille deux cent cinquante Livres  
monnoye d'Espagne, ayant  
dédit vingt pour cent pour la différence du change, cours  
actuel en cette Isle, pour être ladite somme employée, suivant les  
ordres de Mondit-Sieur l'Intendant, au parfait paiement  
des dépenses faites en l'Isle Martinique  
à l'occasion de l'approvisionnement de  
Colonie Française du vent de l'Amérique  
pendant les mois de Novembre et Decembre  
de la présente année 1759.

Fait à la Martinique le 3, Decembre

Mil sept cents Cinquante Neuf.

*Jou Bouca*  
*Comme*  
*Comme*  
*Comme*

VA par Nous Intendant des Isles  
Françaises du vent de l'Amérique.

*De la*

*De la*

COLOMBES 1762

ISLES DU VENT

Payé à l'ordre de Monsieur Joseph Diant, Valeur réelle  
comptant. à St Pierre Martinique le 20. may 1762

Seblond

Payé à l'ordre de Messieurs Pierre Honoré Roux & fils -  
Valeur en compte. à St Pierre Martinique le 20. may 1762

J. Diant

*[Faint handwritten notes and scribbles at the bottom left of the page]*

*[Faint handwritten text at the bottom right of the page]*